

Référence : C.4 - C4.4 – 3 – CD 13



## Equipement des cantines des collèges pour favoriser l'utilisation des excédents de production

*Mettre en œuvre à grande échelle la lutte contre le gaspillage alimentaire dans la restauration scolaire*

### ACTEUR ET TERRITOIRE



#### Conseil départemental des Bouches-Du-Rhône

52, avenue de Saint-Just  
13256 Marseille cedex 20

#### Georges Sanchez

Chef de service de la Direction Education des Collèges  
(DEC)

[georges.sanchez@departement13.fr](mailto:georges.sanchez@departement13.fr)

#### Isabelle Schemoul

Adjointe au Chef de service de la Direction Education  
des Collèges (DEC)

[Isabelle.schemoul@departement13.fr](mailto:Isabelle.schemoul@departement13.fr)

06.11.38.26.17

### CONTEXTE

Le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône a souhaité accompagner les établissements scolaires pour répondre aux exigences de la réglementation en matière de tri et de gestion des déchets à la source.

Un marché de collecte, transport et valorisation des biodéchets a été lancé par le Département et sera notifié en avril pour pouvoir démarrer en mai 2021 pour collecter, transporter et valoriser les biodéchets et huiles usagées.

Afin de faciliter l'utilisation des excédents de production, la collectivité a souhaité équiper les collèges en cellules de refroidissement.

### OBJECTIFS ET RESULTATS

#### Objectifs généraux

Collecter et valoriser les déchets générés par les cantines scolaires

#### Objectifs quantitatifs

Equiper 58 collèges en cellules de refroidissement

## Résultats quantitatifs

Au 02/11/2022, 46 collèges ont été équipés au titre du programme LIFE  
 Ace jour, les 127 collèges sont équipés de cellules de refroidissement.

23 000 élèves sont concernés  
 17 campagnes de pesées réalisées en 2019  
 15 campagnes de pesée réalisées en 2020 et 2021 qui ont permis d'identifier  
 une moyenne de 28.68 repas à 725g en excédents de production.  
 L'achat de 46 cellules de refroidissement a permis de réduire le gaspillage  
 alimentaire de  $28.68 \times 46 \times 140 =$  **184,7 tonnes de biodéchets évitées**

## Résultats qualitatifs

En février 2020 une enquête a été réalisée afin d'identifier les besoins en en  
 cellules de refroidissement.

Deux conseillers métier ont étudié la faisabilité technique de la demande  
 en vérifiant la place disponible, en apportant des conseils en méthodologie  
 organisationnelle.

## MISE EN ŒUVRE

### Description de l'action

Acquisition de 46 cellules de refroidissement



### Année principale de réalisation

2020 et 2021

<b>Moyens humains</b>	2 agents pour vérifier les prises et l'adéquation de la taille de la cellule de refroidissement avec le nombre de demi-pensionnaires et conseiller le collège en matière d'organisation
<b>Moyens financiers</b>	310 807 €
<b>Partenaires mobilisés</b>	Région Sud / ADEME / CD13 / UNION EUROPEENNE

## RETOURS D'EXPERIENCE ET REPRODUCTIBILITE

<b>Facteurs de réussite</b>	<p>Implication de la direction : principaux, adjoints gestionnaires ; implication et formation de l'équipe de cuisine ; implication de l'équipe pédagogique (CPE, enseignants)</p>
<b>Difficultés rencontrées</b>	<p>Le fournisseur a eu du mal à se conformer aux attentes de l'UE en matière d'apposition des logos et mentions du programme LIFE. Afin de ne pas pénaliser les collèges, le Département a tout de même acquis les cellules sans co-financement en 2019. L'acceptation par l'équipe de cuisine de cet équipement a engendré des modifications dans l'organisation des tâches de travail et le maintien de la sécurité sanitaire (nouvelles procédures et enregistrements à renseigner).</p>
<b>Recommandations</b>	<p>Il est important d'avoir une équipe impliquée constituée de personnes ressources telles que le principal, l'adjoint gestionnaire et de personnes relais telles que le chef de cuisine pour pouvoir mettre en œuvre les obligations réglementaires relatives à la lutte contre le gaspillage alimentaire et la gestion des déchets.</p> <p>L'inscription dans le projet de l'établissement est un plus pour sensibiliser au-delà de l'équipe de restauration, les enseignants et les parents d'élèves.</p> <p>Le fait d'être un collège labellisé E3D facilite la démarche car les enseignants sont impliqués dans le développement durable.</p>